



Dr Wayne Halstrom

« Ensemble, nous veillerons à l'avancement de la profession et de la santé du public. »

Le maintien de l'excellence de l'ADC : un défi collectif

Comme toute bonne chose a une fin, une des expériences les plus enrichissantes, exigeantes et passionnantes de mon existence, soit ma présidence de l'Association, se terminera bientôt. Ce rôle m'a donné de rendre visite aux nombreux dentistes qui pratiquent sur notre immense territoire, de revoir de vieux amis et d'en rencontrer de nouveaux et m'a réellement dévoilé des horizons insoupçonnés. Bien que suppléant auprès de mon prédécesseur, le Dr Jack Cottrell, et membre de l'organe exécutif appuyant le Dr Alfred Dean, président précédent, rien n'aurait pu me préparer aux événements survenus au cours de l'année.

L'une des tâches qui incombent au président est de se faire le porte-parole des dentistes du Canada dans le cadre des présentations devant le Parlement. Au cours de mon mandat, l'ADC a fait des présentations devant des comités du Sénat et de la Chambre des communes pour émettre des recommandations sur des questions importantes liées à la santé buccodentaire. Mon rôle de porte-parole a certainement été facilité grâce au personnel très compétent de l'ADC, qui appuie le chef élu dans des situations parfois déconcertantes.

Je pense, entre autres, à M. Andrew Jones, directeur des relations générales et gouvernementales, et au Dr Benoit Soucy, directeur des services aux membres et des services professionnels de l'ADC, qui apportent un soutien intellectuel et factuel lors des questions et réponses des présentations. Je leur suis extrêmement reconnaissant d'avoir contribué à rendre ces moments précieux et mémorables.

Alors que mon mandat de chroniqueur mensuel tire à sa fin, j'aimerais citer un extrait d'article sur la santé buccodentaire des aînés, qui sera publié dans un prochain supplément du *Globe and Mail* dans le cadre de la campagne du Mois national de la santé buccodentaire de l'ADC : « En 2 générations, nous sommes passés d'une société

où les gens tenaient pour acquis qu'ils porteraient un jour ou l'autre un dentier à une société où bon nombre d'individus presque octogénaires ont conservé la plupart de leurs dents naturelles. » Ne s'agit-il pas d'une preuve irréfutable de ce que nous, les professionnels de la médecine dentaire, avons été en mesure d'accomplir? Au cours d'une période relativement courte, la santé buccodentaire des Canadiens a complètement changé, et nous pouvons maintenant affirmer avec conviction que les dents, c'est pour la vie!

Au cours de l'année passée, certaines personnes hautement considérées comme le premier ministre m'ont demandé quel était l'aspect le plus important de la dentisterie. Ma réponse a toujours été « la primauté du dentiste dans la prestation des soins buccodentaires et l'importance de la santé buccodentaire ». Ce commentaire vaut la peine d'être répété chaque fois que l'occasion se présente. Nous devons veiller à ce que toutes nos associations représentatives incarnent ce message. Ensemble, nous veillerons à l'avancement de la profession et de la santé du public.

L'ADC représente les dentistes d'un bout à l'autre de notre magnifique pays. Par conséquent, il n'est pas étonnant que, de temps à autre, les opinions diffèrent selon les attentes de ceux qui les expriment. Les questions à aborder, à débattre et à résoudre par consensus sont extrêmement nombreuses. Il est probable que des différences marquantes ressortiront de nos nombreuses discussions. Or, c'est l'honnêteté qui est à l'origine de ces divergences. En effet, les opinions arrêtées et le déni d'un débat rationnel relève d'un manque de franchise. C'est pourquoi j'appelle à la coopération et la collaboration comme clés de la réussite de nos relations. Je souhaite ardemment que les articles qui occuperont dorénavant cet espace témoignent des fruits que portent les efforts des nombreux individus qui choisissent d'appuyer, d'arbitrer et d'encourager l'ADC dans son évolution et dans sa progression.

Récemment, j'ai lu la citation suivante dans une publication de la FDI : « Si notre association n'est pas déjà excellente, que ferons-nous pour qu'elle le devienne? » La réponse est qu'il nous faudra collaborer pour relever ce défi. J'encourage tous les membres de l'Association dentaire canadienne à viser l'excellence. Ensemble, relevons le défi pour que l'ADC garde le cap sur l'excellence!

Wayne Halstrom, BA, DDS
president@cda-adc.ca